



## le regroupement familiale

Par **soucha**, le **24/12/2008** à **01:38**

je voudrai savoir comment faire pour m'installer en france; sachant que mon grand père a fait parti de l'armée française dans la guerre d'Allemagne et figure dans la liste officielle des prisonniers français dans la guerre d'Allemagne et mes parents sont né avant l'indépendance merci

Par **jeetendra**, le **24/12/2008** à **10:50**

bonjour, à moins que vous n'obteniez un visa de séjour, je ne vois pas comment vous pourrez faire pour venir en France, cordialement

Par **aziz**, le **24/12/2008** à **11:58**

je ne croi pas k c possible a moin que votre pere a garde ca nationalité français (droit commun , c 'est a dire k il a eu sa nationalité par decret avant le 1 janvier 1963) ou il a fait la demande de reintegrer la nationalité avant janvier 1967, c 'est les seul deux cas qui peuvent te faire recuperer la nationalité  
bonne chance